



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9301602 - Calanques et îles marseillaises - Cap Canaille et massif du Grand Caunet

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	8
6. GESTION DU SITE	9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR9301602	1.3 Appellation du site Calanques et îles marseillaises - Cap Canaille et massif du Grand Caunet
1.4 Date de compilation 31/01/1996	1.5 Date d'actualisation 09/11/2017	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Provence-Alpes-Côte-d'Azur	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.provence-alpes-cote-d'azur.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr



1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/07/2003
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 22/12/2009
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 26/06/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029238156>

Explication(s) :

MAJ 2008.08 : extension marine au large. MAJ 2013.08 : intégration données biologiques du DOCOB (relatif à l'ancien périmètre de 2002, majoritairement terrestre). Conversion surface en Lamb93. MAJ 2017-11 : actu surface et cotation hab selon DOCOB validé en 2017-02.

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,4775°

Latitude : 43,22472°

2.2 Superficie totale

50015 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

79%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
93	Provence-Alpes-Côte-d'Azur

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
13	Bouches-du-Rhône	21 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
13022	CASSIS
13023	CEYRESTE
13028	CIOTAT (LA)
13055	MARSEILLE
13085	ROQUEFORT-LA-BEDOULE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1110 <i>Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine</i>		269 (0,54 %)		M	B	C	B	B
1120 <i>Herbiers de posidonies (Posidonion oceanicae)</i>	X	656 (1,31 %)		M	A	C	B	A
1140 <i>Replats boueux ou sableux exondés à marée basse</i>		0,01 (0 %)		P	D			
1170 <i>Récifs</i>		311 (0,06 %)		P	A	C	B	A
1240 <i>Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes avec Limonium spp. endémiques</i>		230,6 (0,46 %)		M	A	B	B	B
2240 <i>Dunes avec pelouses des Brachypodietalia et des plantes annuelles</i>		0,01 (0 %)		M	C	C	C	B
3290 <i>Rivières intermittentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion</i>		4 (0,01 %)		M	C	C	C	C
4090 <i>Landes oroméditerranéennes endémiques à genêts épineux</i>		43,14 (0,09 %)		M	B	C	B	B
5210 <i>Matorrals arborescents à Juniperus spp.</i>		91,7 (0,18 %)		M	C	C	B	C
5330 <i>Fourrés thermoméditerranéens et prédésertiques</i>		0,23 (0 %)		M	B	C	A	B
5410 <i>Phryganes ouest-méditerranéennes des sommets des falaises (Astralo-Plantagineta subulatae)</i>		14 (0,03 %)		M	A	C	C	A
6220 <i>Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea</i>	X	106 (0,21 %)		M	B	C	C	B
7220	X	0		M	C	C	C	C



Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)		(0 %)						
8130	Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	479 (0,96 %)		M	A	C	B	A
8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	818 (1,64 %)		M	A	C	A	A
8310	Grottes non exploitées par le tourisme	0 (0 %)	2	M	B	C	B	B
8330	Grottes marines submergées ou semi-submergées	0 (0 %)	40	M	A	B	B	A
92A0	Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	0,42 (0 %)		M	C	C	C	C
9320	Forêts à <i>Olea</i> et <i>Ceratonia</i>	35 (0,07 %)		M	A	C	B	A
9340	Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	376 (0,75 %)		M	B	C	C	B
9540	Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques	234 (0,47 %)		M	B	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D		A B C	
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1065	Euphydryas aurinia	p			i	R	P	C	B	C	C
I	1083	Lucanus cervus	p			i	R	DD	D			
I	1088	Cerambyx cerdo	p			i	R	P	D			
R	1224	Caretta caretta	c			i	R	P	C	B	C	C



M	1307	Myotis blythii	c			i	R	P	C	C	C	C
M	1310	Minopterus schreibersii	c	5	5	localities	P	P	C	C	C	B
M	1323	Myotis bechsteinii	c			i	V	DD	D			
M	1349	Tursiops truncatus	c			i	P	P	B	B	C	B
P	1453	Arenaria provincialis	p	300	400	localities	P	G	A	B	C	A
R	6137	Euleptes europaea	p			i	R	M	B	B	A	A
I	6199	Euplagia quadripunctaria	p			i	R	P	D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce		Population présente sur le site			Motivation							
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	79 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	6 %
N16 : Forêts caducifoliées	1 %
N17 : Forêts de résineux	5 %
N18 : Forêts sempervirentes non résineuses	1 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	6 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Le site est caractérisé par une partie terrestre insulaire (archipel du Frioul et de Riou), une partie terrestre continentale et une partie marine (79% du site).

Site présentant des recouvrements d'habitats :

1160 Grandes criques et baies peu profondes -> couvre 5 % de la superficie du site.

Vulnérabilité : Vulnérabilité liée à la proximité immédiate des agglomérations de Marseille, Cassis et la Ciotat (plus d'un million d'habitants) dont il résulte plusieurs impacts :

- forte fréquentation touristique terrestre et marine sur l'ensemble du site;
- déstructuration de l'écosystème insulaire par la surabondance de la population de Goéland leucopnée;
- fragilisation de la végétation littorale par les embruns pollués et le piétinement;
- présence problématique de populations de mammifères introduits sur les îles (Rat noir, Lapin de Garenne, Chat haret).

Le site est fortement exposé aux incendies.

4.2 Qualité et importance

Paysage exceptionnel structuré par un massif calcaire profondément entaillé par l'exceptionnel ensemble des calanques. La partie terrestre accueille des groupements végétaux rupestres très diversifiés avec notamment la Sabline de Provence (*Arenaria provincialis*), espèce végétale endémique.

La partie marine présente des herbiers de Posidonies encore bien préservés, des fonds coralligènes d'une grande valeur esthétique, des grottes karstiques sous-marines exceptionnelles et des secteurs profonds à architecture complexe au niveau des têtes de canyons. Ces derniers se caractérisent par l'importance des mouvements des masses d'eau qui s'y produisent (puissants upwellings qui affectent l'ensemble du Golfe de Marseille). Les couches superficielles sont le lieu de reproduction de diverses espèces de poissons pélagiques tandis que le fond des canyons recèle une faune benthique et necto-benthique riche. On notera également que des colonies vivantes de coraux profonds (*Madrepora oculata*) ont été observées grâce à un submersible dans le canyon de la Cassidaigne.

Le domaine insulaire présente un patrimoine remarquable. La quinzaine d'îles et d'ilots se regroupent en deux archipels : le Frioul et Riou. Malgré leur uniformité apparente, les archipels marseillais abritent plus de 350 espèces végétales dont 20 espèces protégées.

Ces îles présentent également un intérêt majeur pour la conservation d'oiseaux marins particulièrement rarissimes, ayant justifié leur classement en ZPS au titre de la directive Oiseaux (voir FR9312007).



4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
H	D03.01	Zones portuaires		O
H	E02.01	Usine		I
H	E03.03	Dépôts de matériaux inertes		O
H	F02.03	Pêche de loisirs		I
H	G01.01	Sports nautiques		I
H	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
H	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
H	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
H	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
H	K02.02	Accumulation de matière organique		I
H	K03.01	Compétition (faune)		I
H	K03.04	Prédation		I
H	K03.06	Antagonisme avec des animaux domestiques		I
H	K04.01	Compétition (flore)		I
L	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		I
L	E01.04	Autres formes d'habitations		I
L	E03.03	Dépôts de matériaux inertes		I
L	F01	Aquaculture (eau douce et marine)		I
L	G01.03	Véhicules motorisés		I
L	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		B
L	H04	Pollution de l'air et polluants atmosphériques		O
L	H06.01	Nuisance et pollution sonores		I
L	K01.02	Envasement		I
M	A04	Pâturage		I
M	A11	Autres activités agricoles		I
M	B	Sylviculture et opérations forestières		I
M	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		I
M	E01.01	Urbanisation continue		O



M	E01.03	Habitations dispersées		I
M	F02.02	Pêche professionnelle active (arts trainants)		I
M	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
M	H05	Pollution des sols et déchets solides (hors décharges)		I
M	K03.05	Antagonisme avec des espèces introduites		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	A05.01	Elevage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Domaine de l'état	%
Eaux territoriales	79 %

4.5 Documentation

* inventaire des ZNIEFF marines, DIREN PACA, 2004.

* inventaires scientifiques réalisés dans le cadre du DOCOB Natura 2000 et du projet de parc national.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	2 %
13	Terrain acquis par un département	4 %
31	Site inscrit selon la loi de 1930	1 %
32	Site classé selon la loi de 1930	19 %
36	Réserve naturelle nationale	1 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	1 %
21	Forêt domaniale	3 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	5 %



5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	'nom du site inconnu'	*	1%
32	'nom du site inconnu'	*	3%
32	Massif des Calanques, domaine public maritime (DPM)	+	5%
32	Massif des Calanques	+	11%
36	Archipel de Riou	+	1%
38	Muraille de Chine	+	1%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

Remarque :

Compte tenu des difficultés d'étude inhérentes au milieu marin, les cotations affectées aux habitats et espèces (cf. § 3) sont à considérer avec précaution. Ces informations sont susceptibles d'évoluer à court ou moyen terme, au gré de nouvelles études scientifiques.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc National des Calanques

Adresse : Bât A4, Parc Valad, Impasse Paradou 13009 Marseille

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : DOCOB (périmètre 2005 avant extension marine)
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1011_DOCOB_lien_internet_SIDE.txt

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

* Document d'objectifs N2000 (périmètre 2005 avant extension marine) validé en 2017-02.

* Parc national des Calanques (GIP Calanques).

* Plan de gestion de la rade de Marseille en cours d'élaboration.



- * Schéma des vocations littorales en cours (CUMPM).
- * Présence de récifs artificiels.

Les forces armées sont susceptibles de conduire des activités sur ce site. Il s'agit notamment de navigation d'unités de surface ou sous-marine, survol d'aéronef, parachutage, tir, mouillage, émission acoustique ou électromagnétique (radar, sonar, radio), pétardement sous-marin de munition historique non déplaçable, activité de plongeur ou de nageur, etc.

La Marine conserve la possibilité de développer des instrumentations ou activités sur le fond et dans la masse d'eau y compris hors des zones actuellement identifiées comme susceptibles d'activités militaires.

La Délégation générale pour l'Armement est susceptible de conduire des activités aériennes d'essai sur ce site (survol d'aéronefs avec émissions électromagnétiques).

Plus généralement, les espaces marins inclus dans le périmètre sont mobilisés pour assurer la protection du territoire national, y compris à un niveau stratégique. Les activités de défense, d'assistance et de sauvetage, de prévention et de lutte contre la pollution et de police en mer ne pourront pas être remises en cause par cette mesure de classement.

La pérennisation des missions précitées ne devra pas être remise en cause.